la Boucherie Belge

Av. Houba de Strooper, 784 bte 6 • 1020 Bruxelles
Pour toutes vos annonces vous pouvez
contacter Carine au 02 735 24 70
ou e-mail: carine.vos@federation-bouchers.be

PETITES ANNONCES

IMMO

A remettre : cse santé - boucherie- charcuterie- traiteur au 2/01/2014 à Libramont en pl act - mat neuf - semi ind + fd de com 185000€ - CA 659000€ - 400m² - bat neuf - loyer 3500€

Tél. : 0496/545727

Boucherie à vendre : Châtelet - cse retraite - TB client - VTE import - gibier en saison - GD surf - VTE - 3AT - 2 frigo - dépend - gar - gd appart - jard - pass lat - pos park arr - fo 319000€

Tél. : 02/7352470

POUR VOS PETITES ANNONCES

Envoyez-nous votre petite annonce en utilisant cette grille. Une case par lettre, signe ou espace
EN CARACTERES IMPRIMES. Utilisez des abréviations.
TARIF par insertion

	€ 10,46
	€ 15,62
	€ 20,87
	€ 26,13
	€ 31,33
	€ 36,54
	€ 41,79
	€ 47
	€ 52,26

Réponse au bureau du journal : supplément de € 1,24

Je verse au compte n° BE14 3100 9300 3383.....€.

Nom:.....

Adresse : .....

N° postal :..... Localité : ..... N° de TVA.....

.....

A renvoyer à LA BOUCHERIE BELGE, Houba de Strooper 784, 1020 Bruxelles

Question et réponse

Combien de temps les documents en vue de la traçabilité doivent-ils être conservés ?

Les documents relatifs à la traçabilité doivent être conservés 6 mois après l'expiration de la date de durabilité minimale ou de la date limite de consommation ou à défaut au minimum 6 mois.

ATTENTION

Les données relatives à la traçabilité de la viande bovine doivent être conservées durant au moins 1 an, l'assouplissement de 6 mois n'est pas d'application.

AVIS IMPORTANT

La prochaine revue de La Boucherie Belge est prévue pour le 27/10/2013. Tous les articles, le matériel ou les petites annonces pour cette édition doivent être en notre possession avant le 14/10/2013 prochain. Les textes qui nous parviendraient trop tard seraient automatiquement insérés 24-11 2013.